



Travaux électriques propriétaire

Par **jumboflo**, le **27/09/2010 à 14:20**

Bonjour à tous,
Mon locataire via mon agence immobilière m'a demandé d'effectuer les travaux suivants:
Changement du tableau électrique pour mise aux normes (pas de différentiel)
Changement de toutes les prises électriques par des prises sécurisées (car ma locataire est assistante maternelle et elle risque de perdre son accréditation).
Je pense que le changement du tableau électrique est à la charge du propriétaire mais est-ce qu'un texte de loi m'oblige à mettre des prises sécurisées sur un bien en location?
Merci d'avance pour votre réponse.

Par **mimi493**, le **27/09/2010 à 16:53**

Le bailleur doit une installation électrique non dangereuse et permettant un usage courant. Il ne doit pas une installation aux normes de construction (Décret n°2002-120 du 30 janvier 2002)
Donc c'est sur que non pour les prises sécurisées et je pense que non pour un tableau avec différentiels.
Ceci dit, c'est votre bien, vous serez bien emmerdé s'il brule.
Vous pouvez négocier avec le locataire : vous achetez le matériel, il s'occupe de la pose (avec un accord écrit imposant une vérification de la pose).
A vous de voir, améliorer son bien, c'est aussi un plus pour l'avenir.

Par **jumboflo**, le **27/09/2010 à 17:22**

Merci beaucoup pour votre réponse. Je pense en effet que je vais effectuer les travaux pour le tableau électrique car les risques sont réels. Pour ce qui est des prises sécurisées, je trouve

cela un peu facile que ce soit le propriétaire qui paie les modifications pour que la locataire puisse travailler. Heureusement qu'elle ne veut pas être boucher, j'aurais du lui installer une chambre froide.

Par **chris_idv**, le **27/09/2010** à **18:07**

Bonjour,rnrnSi vous procédez vous même (un simple tournevis d'électricien suffit) les sommes en jeu sont très raisonnables:rnrno à partir de 40 € pour un interrupteur différentiel (10mn de travail)rno à partir de 1,5 € pour chaque prise électrique sécurisée (5mn de travail)rnrnSi vous faite appel à un électricien professionnel:rnrno environ 100 à 150 € HT pour un interrupteur différentielrno à partir de 10 à 15 € HT pour chaque prise électrique sécuriséernrnCordialement,